

Pour un CNRS fort, volontaire et démocratique

Le SNCS-FSU appelle à une véritable rupture avec les politiques menées depuis plus de 20 ans, qui ont conduit au décrochage de l'investissement dans la recherche publique. Le CNRS n'a plus les moyens financiers suffisants pour organiser la recherche, financer les programmes de recherche de ses laboratoires et recruter des ingénieur-es, technicien-n-es et chercheur-es en nombre suffisant. Le projet des « Key-Labs » du CNRS, qui avait pour objectif de concentrer les moyens du CNRS sur un quart des laboratoires, est un révélateur de ce manque de moyens. Le SNCS-FSU s'est opposé à ce projet inacceptable et a obtenu que le Comité national soit replacé au centre de l'élaboration de la politique de recherche du CNRS. A l'occasion de la revoyure de la loi de programmation de la recherche (LPR), le SNCS-FSU demande une autre loi d'orientation et de programmation budgétaire pour la recherche et le CNRS. Il est urgent de débloquer pour la recherche et le CNRS des moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux culturels, sociaux, démocratiques et économiques de la recherche publique, avec :

- Un plan pluriannuel de création d'emplois scientifiques statutaires et la fin de la précarité ;
- Le financement des programmes de recherche des laboratoires par des dotations annuelles ;
- Un système d'évaluation démocratique et transparent avec un Comité national fort ;
- Une véritable revalorisation des rémunérations de toutes et tous, sans prime individuelle.

Les candidates et candidats de la liste présentée par le SNCS-FSU :



**Boris
GRALAK**

Directeur de recherche
à l'INSIS



**Morgane
LE BOULAY**

Ingénieure de recherche
à l'INSHS



**Maud
LERICHE**

Chargée de recherche
à l'INSU



**Christophe
HECQUET**

Ingénieur de recherche
à l'INP



**Christine
ASSAIANTE**

Directrice de recherche
à l'INSB



**Daniel
BRUNSTEIN**

Ingénieur de recherche
à l'INSHS

**Vous pouvez compter sur nous pour vous représenter et porter vos revendications
au sein du conseil d'administration du CNRS**

Votez et faites voter SNCS-FSU !

Bilan de la mandature 2021-2025

La mandature 2021-2025 restera d'abord marquée par la mise en œuvre de la loi de programmation de la recherche (LPR). Les élu-es SNCS-FSU se sont ainsi constamment opposés au budget insuffisant du CNRS, à la baisse de l'emploi scientifique titulaire et à la dégradation des conditions de travail. Les élu-es SNCS-FSU ont obtenu une répartition la plus large possible du RIPEC C3 : en 2025, tou-tes les chercheuses et chercheurs évalué-es favorablement et demandant la RIPEC C3 devraient la percevoir. Les élu-es SNCS-FSU ont empêché les attaques contre le Comité national que permettait la LPR et, avec ses élu-es au Comité national, le SNCS-FSU garantit depuis 2021 la transparence des concours chercheuses et chercheurs du CNRS avec la publication des résultats sur son site web.

Pour le reste, les élu-es SNCS-FSU ont contribué à faire avancer vos revendications en matière de handicap, de développement durable, d'égalité entre les femmes et les hommes, d'attribution de la prime de restructuration, d'égalité de rémunération, etc. Les élu-es SNCS-FSU se sont systématiquement opposé-es à tout transfert de financement du CNRS vers les SATT et la Fondation CNRS.

Enfin, les élu-es SNCS-FSU se sont opposés au contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) du CNRS qui annonçait le projet des « Key-Labs » du CNRS.

Boris Gralak et Maud Leriche

Élu-es SNCS-FSU au CA du CNRS, mandature 2021-2025

Publication des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS : sncs.fr/concours-cnrs-2025

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élus-es au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Déclaration de candidature des candidat-es présenté-es par le SNCS-FSU

Pour un CNRS fort, volontaire et démocratique

Avec un aveuglement désespérant, tous les gouvernements, depuis plus de vingt ans, ont persisté dans la volonté de piloter la recherche sur des objectifs à court terme qui ne sont pas ceux de la communauté scientifique. Sous prétexte de développer l'innovation, leur politique a détourné la recherche publique pour suppléer une industrie privée qui refuse de procéder elle-même aux investissements nécessaires, alors qu'elle est soutenue au-delà de toute mesure par un crédit d'impôt « recherche » qui coûte, depuis quinze ans, plus de deux fois la subvention d'État du CNRS. En même temps, l'effort de recherche publique en France est tombé à un niveau historiquement bas à 0,75% du produit intérieur brut (PIB), alors que cet effort se situait déjà autour de 0,80% du PIB en 2000 et que la France s'était engagée à le porter à 1% du PIB dès 2010. Avec ce sous-investissement chronique, la recherche publique se trouve dans une situation critique. Depuis 2005, le CNRS a perdu plus de 2300 postes de titulaires d'ingénieur-es, technicien-nes et chercheur-es et se trouve dans l'incapacité d'honorer correctement sa mission principale : le développement des connaissances.

L'élection au conseil d'administration du CNRS de 2025 intervient alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « Key-Labs » du CNRS, et que les scientifiques et la science sont attaqués au niveau international, notamment aux États-Unis par l'administration Trump.

Les candidates et candidats de la liste présentée par le SNCS-FSU demandent un autre budget pour le CNRS permettant de développer une recherche de qualité dans tous les disciplines, dans le cadre d'une autre programmation budgétaire de la recherche pour atteindre en 2027 l'objectif de 1% du produit intérieur brut (PIB) pour la recherche publique. Elles et ils défendent **un CNRS : fort**, qui joue un rôle central dans le paysage de la recherche publique ; **volontaire**, qui mène une politique de recherche structurante ; et **démocratique**, qui s'appuie sur les avis du Comité national de la recherche scientifique, notamment en ce qui concerne l'élaboration de la politique de recherche du CNRS. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national. **Les élues et élus SNCS-FSU défendront un CNRS ouvert, libre, universel et sans entraves, et contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.**

Les candidates et candidats SNCS-FSU s'engagent POUR :

DES RÉMUNÉRATIONS ET CARRIÈRES

Exiger des rémunérations et des déroulements de carrières pour tous les personnels de la recherche publique **au niveau de ceux des corps comparables de la fonction publique** dès 2027.

DES DOTATIONS AUX LABORATOIRES

Revendiquer le **financement par dotations annuelles des programmes de recherche des laboratoires** permettant l'amélioration des conditions de travail et assurant la liberté de recherche.

L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

Lutter contre les biais de genre sur la rémunération et le déroulé de carrière et proposer des actions associées.

UN RÔLE RENFORCÉ DU COMITÉ NATIONAL

Renforcer le rôle du Comité national dans la politique scientifique du CNRS, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections.

L'EMPLOI SCIENTIFIQUE

Demander un **plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires chercheuses et chercheurs, ingénieures et ingénieurs, techniciennes et techniciens**, avec le recrutement des jeunes scientifiques au plus près de la fin de la thèse et la résorption de tous les emplois précaires.

LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE

Promouvoir la réflexion collective pour améliorer et favoriser les pratiques de recherche contribuant à cette transition ; **soutenir la recherche et les actions des scientifiques** sur cette transition en luttant contre l'emballage climatique, l'érosion de la biodiversité... pour garantir un futur vivable.

DE RÉELLES AVANCÉES POUR LE HANDICAP

Prendre en compte les effets des handicaps dans les recrutements, évaluations, promotions, concours et primes ; **accéder à l'équité** en compensant perte de temps et retards de carrière par des processus sélectifs spécifiques, accessibles, transparents et légitimes grâce à l'évaluation par les pairs.

En votant massivement pour la liste chercheur-es, ingénieur-es et technicien-nes présentée par le SNCS-FSU, vous soutiendrez ce programme et vous défendrez vos intérêts, le CNRS et le service public de la recherche.